

# Devez-vous réviser votre plan de retraite?

Journal de Montréal, Vendredi 22 juillet 2022 00:00



[Daniel Germain](#)

**Vu les circonstances, je trouvais que la question tardait à venir. Elle a finalement été posée par Sylvain : « J'ai l'impression qu'il n'y a plus rien qui marche ! L'inflation qui monte d'un bord, le portefeuille qui fond de l'autre. À quoi ça sert de faire un plan de retraite si c'est pour se faire ramasser comme ça ? »**

Parlant de « ramasser », c'est ce que j'ai fait des propos de notre lecteur. Condensons la chose encore un peu plus : quand on n'a pas prévu 8 % d'inflation et des rendements négatifs de 30 %, que fait-on avec son plan ?

Réponse rapide : on n'en déroge pas !

On ne le chamboule pas du moins, pour peu qu'il ait été préparé comme du monde au départ.

## La planification

De quoi parle-t-on ? De l'itinéraire, parfois sinueux, qui nous mène jusqu'au décès : une planification financière. Le planificateur professionnel évaluera les revenus de retraite (donc le train de vie) à partir des sources disponibles : Régime des rentes du Québec (RRQ), pension de la Sécurité de la vieillesse (SV), régime d'employeur, épargne, revenus de location, actifs immobiliers, etc.

En fonction des objectifs, le conseiller recommandera une cible d'épargne. Celle-ci dépendra aussi du niveau de risque avec lequel le client est à l'aise. S'il craint l'investissement boursier, ses rendements espérés seront moins élevés. Il devra par conséquent épargner plus ou réduire ses ambitions.

Un tel plan, donc, s'appuie sur des hypothèses de rendement. Il tient compte également de la hausse des prix à la consommation. La donnée est cruciale dans la préparation de la retraite, car l'inflation, même à des niveaux normaux, fait des ravages à long terme. Là aussi, on se base sur des prévisions.

Quelles sont ces prévisions ?

## Les normes de l'IQPF

Les planificateurs financiers sont libres d'utiliser celles qu'ils estiment raisonnables, mais s'ils s'écartent trop des normes établies par l'Institut québécois de planification financière (IQPF), c'est louche. La qualité du travail va en souffrir, et la retraite aussi par conséquent.

Les normes sont révisées chaque année en fonction de la conjoncture. La dernière mise à jour remonte au printemps.

Voici les hypothèses de projection du côté des rendements :

- Court terme : **2,30 %**
- Revenu fixe : **2,80 %**
- Actions canadiennes : **6,30 %**
- Actions étrangères (pays développés) : **6,60 %**
- Actions des pays émergents : **7,70 %**

Côté inflation, on s'attend à **2,10 %** par année.

Maintenant, la question : est-ce déconnecté de la réalité ?

### **Projections à long terme**

On a tendance à voir tout noir en ce moment, c'est normal. Malgré des prix qui s'emballent depuis plusieurs mois, ramené sur cinq ans, le taux d'inflation dépasse à peine 2,3 %. Sur dix ans, il atteint tout juste 1,82 %.

C'est vrai que ces chiffres ne tiennent pas compte des six derniers mois. Mais à long terme, l'impact se calculera en décimales. On peut en dire autant des rendements boursiers qui, malgré des reculs importants sur de courtes périodes, finissent toujours par grimper sur un long horizon.

Il en va ainsi de la planification, un exercice de projection qui s'étend sur des décennies.

Et si l'inflation persiste des années ? C'est peu probable.

« Si ça se produit, on verra tous les titres à revenus fixes offrir de meilleurs rendements. Au bout d'un moment, le rendement réel [soit les rendements moins l'inflation] devrait se rétablir », explique l'actuaire Daniel Laverdière, de Banque Nationale, Gestion privée 1859. C'est ce qu'on a connu entre 1973 et 1982.

### **Oui, mais le plan ?**

Une planification financière n'est pas non plus une photographie figée. Elle doit évoluer, notamment à la suite de gros événements : naissances, pertes d'emploi, séparation, décès. « On doit aussi prévoir un scénario alternatif pessimiste, un test de sensibilité, conseille Daniel Laverdière. Quel sera l'impact sur ma retraite si mon rendement réel est 1 % en dessous de ce que j'avais prévu à long terme ? »

Si un tel écart fait déraiser le projet, ce dernier est peut-être trop ambitieux.

### **Le contexte appelle à la prudence**

Il y a des ménages qui encaissent durement le coup, ça ne fait pas de doute. Les retraités qui doivent composer avec une rente non indexée sont pénalisés. Par ailleurs, bien que les ajustements arrivent trop tard au goût de certains, les prestations des régimes publics finiront par récupérer le retard sur l'inflation. Comme les salaires, on ne peut s'attendre à ce que ça suive en parfaite synchronicité.

### **Pour qu'un plan tienne la route, on doit :**

- Quand le contexte est favorable (faible inflation ; rendements élevés), on ne déroge pas au budget prévu, ou pas trop. On garde les surplus pour les moments creux.
- Quand le vent tourne, on se serre un peu la ceinture, mais surtout on repousse les dépenses importantes.